



Atelier « A la Découverte des Hydrolats pour nos animaux de compagnie »

Programme Dimanche 14 janvier 2024

**Un Atelier autour des Hydrolats, un soutien naturel très doux
particulièrement bien adapté à nos compagnons.**

Qu'est ce qu'un Hydrolat ?

Comment s'assurer de la qualité d'un Hydrolat, maîtriser sa conservation

Sécurité d'utilisation des Hydrolats

Les différentes familles chimiques et les contre-indications en découlant

Les hydrolats et leurs propriétés thérapeutiques

Les hydrolats pour les petits bobos et l'entretien du quotidien

Atelier pratique en groupe de 3 ou en binôme pour réaliser
des synergies d'hydrolats

*Le contenu de l'atelier ne se substitue en aucun cas à l'avis professionnel d'un vétérinaire
et ne doit pas être pris en tant que recommandation médicale.*

L'objectif étant de pouvoir soutenir son animal pour les petits bobos du quotidien et pour son état émotionnel.

Atelier « A la Découverte des Hydrolats pour nos animaux de compagnie »

Bulletin d'inscription Dimanche 14 janvier 2024 de 9h00 à 13h30

DATE : Dimanche 14 janvier 2024 (de 09h00 à 13h30)

TARIF : 60 € par participant

DUREE : environ 4h30

INTERVENANT : Nancy Arcamone formée en Hydrolathérapie et Aromathérapie

LIEU : Centre Canémotion 32, rue de Comboire, 38130 Echirolles

IMPORTANT : Les chiens ne seront pas acceptés au cours du Café canin

(Toutes les mentions sont **obligatoires**)

Nom et Prénom :

Adresse complète :

Portable :

E-mail :

Animaux de compagnie :

**Merci de joindre votre règlement par chèque de 60 € (à l'ordre de Canémotion)
pour valider définitivement votre inscription !**

**Pour tout autre règlement (espèces, CB, VAD, virement), merci de prendre contact avec le
centre Canémotion**



Conditions Générales de Vente

Remboursement si vous annulez au plus tard 8 jours ouvrés avant la date. Toute annulation devra être confirmée par écrit pour être effective.

Si annulation dans les 7 jours ouvrés précédant la formation, aucun remboursement ne sera effectué sauf en cas de force majeure avec justificatif (refus de l'employeur en raison d'un impondérable professionnel lié à l'organisation de l'activité ou du service / Accident ou décès du stagiaire ou d'un proche (premier niveau) / Maladie ou hospitalisation du stagiaire).

Toute absence non justifiée (voir motifs au-dessus) du participant le jour du stage donnera lieu à une facturation de 100 % du coût total du stage.

Cependant, après accord des parties, un report sur une prochaine date pourra être mis en place avec présentation d'un justificatif de force majeure.

Je déclare avoir pris connaissance des Conditions Générales de Vente.

Par ailleurs, je m'engage par la présente à ne pas diffuser, reproduire et exploiter le contenu de cet Atelier à des fins commerciales ou associatives.

Par la signature de la présente inscription, les deux parties s'engagent à respecter les modalités de remboursement en cas d'annulation (CGV).

Date :

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé » :